



## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

La période épidémique que nous vivons est unique.

Le conseil municipal, élu au complet dès le premier tour, ne sera officiellement installé qu'après la parution du décret ministériel de fin de crise. Fin mai ?

D'ici là, l'ancienne équipe gère les affaires courantes. Plusieurs textes règlementaires ont apporté les adaptations qui permettent le fonctionnement budgétaire, ou bien ont modifiés les délais d'instruction des dossiers administratifs de toutes natures. (Permis de construire, contrôles techniques etc...)

Aucun domaine n'est épargné : santé, justice, affaires sociales, télécommunications, banques, commerce etc...

Actuellement, la priorité de la municipalité est de répondre aux demandes de la population la plus sensible, tout en respectant les consignes de précautions qui s'imposent à nous tous.

Si la porte du secrétariat est fermée, Hélène et Nathalie y sont présentes pour répondre à vos interrogations par téléphone ou par courriel. **En cas de nécessité absolue, un accueil en mairie pourra être organisé si aucune autre solution n'est possible.**

La municipalité a décidé, avant même la consigne donnée par le gouvernement, de contacter parmi la population, celles et ceux qui pourraient avoir besoin d'aide, en particulier pour se ravitailler.

**Si vous avez connaissance de personnes isolées (famille éloignée, personne nécessitant une attention) n'hésitez pas à appeler le secrétariat de mairie qui vérifiera si notre liste est à jour.**

J'ai relayé auprès des entreprises dont le siège est communal, les informations leur permettant de saisir les autorités compétentes dans le domaine économique : perte de chiffre d'affaire, cessation d'activité, chômage.

Dans les circonstances exceptionnelles que nous traversons, de nouvelles informations nous parviennent quotidiennement, **aussi n'hésitez pas à joindre la mairie ou un élu pour les sujets qui vous préoccupent, nous sommes ensemble à votre service.**

Portez-vous bien, ensemble portons nous bien, en respectant les « gestes barrière »

**Bien à vous, Daniel Barré, maire**

# BULLETIN MUNICIPAL

## SPECIAL COVID-19 CONFINEMENT

### DANS CE NUMÉRO

Le mot du maire	1
Au cabinet médical de Chizé ?	2
Rappel sur coronavirus	2
Coronavirus: ce qu'il faut savoir	3
Faire face au stress	3
Infos commerces et +	4

### Mairie de Chizé

30 rue de l'Hôtel de Ville  
79170 CHIZÉ

Tél : 05 49 0 63 30  
mairie.chize@wanadoo.fr

### Horaires des permanences téléphoniques:

Lundi 14h - 17h30  
Mardi 14h - 17h30  
Mercredi 9h - 12h30  
14h - 17h30  
Jeudi 14h - 19h00  
Vendredi 14h - 17h30

## COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

## Au cabinet Médical de Chizé

Le cabinet médical ainsi que le cabinet infirmier de Chizé se mobilisent et se préparent pour tous.

Jusqu'à nouvel ordre, les consultations des patients chroniques sont maintenues.

Pour sécuriser au mieux, l'organisation de notre structure a été modifiée ainsi :

**Consultations dédiées aux motifs non infectieux** le matin uniquement.

**Désinfection** du cabinet médical entre 12 et 14 heures.

**Consultations** dédiées aux prises en charge avec symptômes **sans fièvre** en début d'après-midi,

**En cas de fièvre**, un premier bilan sera effectué par téléconsultation (appel téléphonique, réseaux sociaux) puis secondairement prise en charge au cabinet à des horaires dédiés.

**Désinfection** le soir après consultation comme habituellement.

Les médecins consultent toute la journée avec

masque chirurgical ou FFP2.

Il est demandé à chaque patient de se laver les mains avant d'entrer en salle d'attente où des sièges ont été supprimés afin de respecter les distances barrières entre 2 patients, le temps imparti à une consultation de 15 minutes doit être si possible respecté afin de ne pas encombrer la salle d'attente.

Pour les patients COVID 19 avérés ou fortement suspects, le suivi à distance pourra être assuré par téléconsultation.

Noter que tous les actes en rapport avec le Coronavirus (suspect ou avéré) seront pris en charge à 100%.

Notre région est pour le moment, une des moins impactées, aussi, pour limiter l'évolution pour protéger nos parents, enfants, proches, amis, il reste primordial de respecter toutes les recommandations, en particulier celle du confinement.

Ci-joint fiche conseil pour faire face au stress.

Bon courage à tous

**K Thomas et D Mounoury**

## Rappel sur Coronavirus

Le Covid19 est un virus que se transmet d'humain à humain.

Il est **hautement contagieux**.

**L'incubation** est variable de 6 à 14 jours.

**Les symptômes** sont : fièvre >38°, toux sèche, fatigue, courbatures, céphalées, quelquefois diarrhée, perte de goût, perte d'odorat et plus rarement difficultés respiratoires.

Dans plus de **80 % des cas**, évolution simple à domicile avec gestion par médecin généraliste.

Dans les autres cas, les difficultés respiratoires imposent l'hospitalisation et quelquefois dans les cas les plus graves, réanimation pour assistance respiratoire.

Ce virus se transmet à proximité des personnes malades par la projection de gouttelettes dans l'air dans un rayon d'un mètre lors de toux ou éternuements, d'où la première mesure de respecter la distance d'1 mètre entre 2 personnes.

On risque aussi de l'attraper et de manière plus insidieuse par contact au niveau des mains. Le virus pourrait tenir plusieurs heures et peut-être jours sur des surfaces comme le papier, l'acier, le plastique (poignées de portes, sonnettes, bouton d'ascenseur, interrupteurs d'éclairage, comptoirs, mains courantes, surfaces d'écrans tactiles, claviers, etc...)

**Ce virus étant hautement contagieux, pour éviter l'aggravation de la contamination, il faut :**

Respecter le confinement (le temps n'est pas aux voisines !)

Eviter les contacts rapprochés.

Se laver les mains toutes les 2 ou 3 heures et pendant au moins 20 secondes (le temps de chanter "une souris verte")

Désinfecter les surfaces avec désinfectants courants (eau de javel, alcool à 70°)

**Quel comportement individuel adopter face au Coronavirus ?**

Si je n'ai pas de symptôme, je respecte surtout le confinement, j'applique rigoureusement les gestes barrières (je me lave les mains très régulièrement, je tousse ou j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'évite les embrassades)

Si j'ai des symptômes évocateurs du COVID 19, j'appelle mon médecin traitant qui saura gérer cette situation.

En cas de difficultés respiratoires et si je n'arrive pas à joindre mon médecin traitant, alors j'appelle le 15.

**K Thomas et D Mounoury**

# CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

## COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

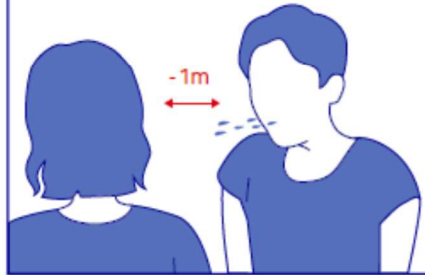


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

## COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

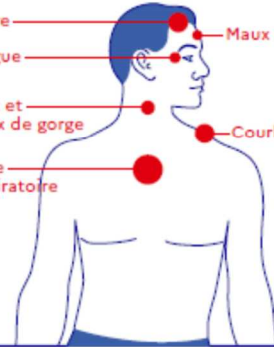
• Par la projection de gouttelettes

• Face à face pendant au moins 15 minutes



## QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre — Maux de tête  
Fatigue —  
Toux et maux de gorge —  
Gêne respiratoire — Courbatures



## PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

### STADE 1

Cas importés sur le territoire

#### Objectif

Freiner l'introduction du virus

### STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

#### Objectif

Limiter la propagation du virus

### STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

#### Objectif

Limiter les conséquences de la circulation du virus

### STADE 4

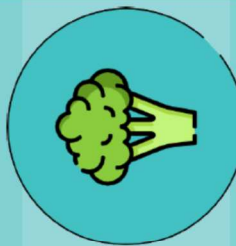
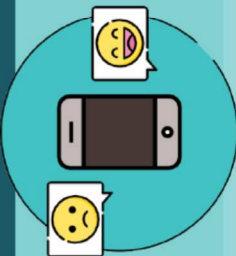
Accompagnement du retour à la normale

## Faire face au stress durant la flambée de maladie à coronavirus COVID-19



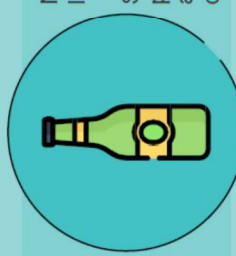
Il est naturel d'éprouver de la tristesse, du stress, de la confusion, de la peur ou de la colère lors d'une crise.

Vous pouvez trouver du réconfort en parlant à des gens en qui vous avez confiance. Prenez contact avec vos amis et les membres de votre famille.



Si vous devez rester chez vous, conservez un mode de vie sain, ce qui suppose entre autres un régime alimentaire adapté, du sommeil, de l'exercice et des contacts sociaux avec vos proches à la maison ou par courrier électronique ou téléphone avec le reste de votre famille et vos amis.

Ne cherchez pas à canaliser vos émotions en fumant, en buvant de l'alcool ou en consommant d'autres produits stupéfiants.

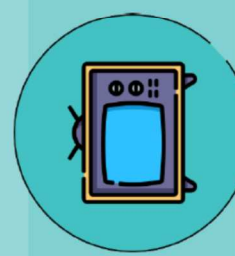


Si vous vous sentez dépassé par les événements, parlez-en à des professionnels de la santé ou à un conseiller. Soyez prêt, sachez où aller et comment solliciter de l'aide en cas de besoin si vous avez des problèmes physiques ou psychologiques.

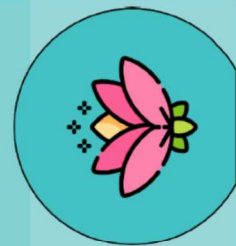


Informez-vous. Prenez les renseignements qui vous aideront à déterminer avec précision les risques que vous encourez de façon à prendre des précautions raisonnables. Cherchez une source d'information fiable, comme le site web de l'OMS ou un organisme local ou national de santé publique.

Apaisez vos inquiétudes et calmez votre agitation en passant moins de temps, vous et vos proches, à regarder ou à écouter les reportages qui vous perturbent dans les médias.



Tirez parti des compétences qui vous ont aidé par le passé à faire face à d'autres épreuves et employez-les pour vous aider à gérer vos émotions en cette période difficile que représente cette flambée.



## Collecte des ordures ménagères, déchets recyclables et déchetteries.

Le service « environnement » de la Communauté de Communes Mellois en Poitou vous informe que **les ordures ménagères seront collectées comme d'habitude, chaque semaine, le mercredi**. Cependant, la déchetterie de Loubeau étant fermée, les déchets sont acheminés vers Champdeniers. Pour cette raison, la collecte peut avoir lieu plus tôt que d'habitude. **Il est donc plus prudent de mettre vos poubelles au point de collecte habituel le mardi soir.**

**Les containers de déchets recyclables seront vidés régulièrement** avec une priorité donnée aux emballages. Ne vous déplacez pas inutilement. Attendez, stockez ce que vous pouvez pendant la durée du confinement.

**Les déchetteries sont fermées** jusqu'à nouvel ordre. Les déchets verts peuvent patienter dans un coin de votre jardin, avec un peu de patience, ils deviendront même compost !

La distribution de composteurs est suspendue.

**Communauté de Communes Mellois en Poitou, direction Environnement :**

**05 49 27 56 79**



Monsieur **Eric COUDIGNAC** a intégré l'équipe technique de la commune de Chizé le 16 mars .  
Il travaillait auparavant au sein de la communauté de communes de Vals de Saintonge.  
Nous lui souhaitons la bienvenue, et vous remercions de lui réserver un bon accueil.

### Messages des commerçants, artisans et entrepreneurs de Chizé

Par obligation sanitaire, de nombreux commerçants et artisans du village ont été contraints de cesser leur activité. Ils espèrent, évidemment, pouvoir reprendre au plus vite.

Ils vous adressent le message suivant: **« prenez soin de vous et de vos proches et respectez les consignes de confinement. »**

#### Pendant la durée du confinement :

**La boulangerie** est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à **14h** et le samedi de 6h30 à **13h**.

**La Pharmacie** est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h30.

**La supérette** est ouverte mardi, jeudi et vendredi de 7h à 12h00 et de 15h à 19h; **le mercredi de 7h à 12h00**; le samedi de 7h à 12h00 et de 16h à 19h; le dimanche de 8h à 12h

Fermé le lundi. **Livraisons à domicile à partir de 10 € d'achat.**

**N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune ainsi que sa page Facebook**

<http://chize.fr>

<https://www.facebook.com/Commune-de-Chizé>

## Lancement de la plateforme [jeuxaider.gouv.fr](https://jeuxaider.gouv.fr)

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Face à l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement appelle à la mobilisation générale des solidarités. Objectif : éviter qu'une crise sociale s'ajoute à la crise sanitaire.

Cette opération a pour objet de centraliser, dans certains domaines essentiels à la vie de la nation, des missions de bénévolat à pourvoir et également de recenser les propositions d'engagement bénévole des citoyens.

Quatre domaines sont identifiés :

- 1. l'aide alimentaire et d'urgence ;
- 2. la garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- 3. le lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap ;
- 4. la solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés).

Ces missions seront réalisées dans le respect absolu des règles de sécurité sanitaire. **Il est formellement interdit aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes atteintes d'une maladie chronique de s'engager dans une mission dès lors que celle-ci nécessite une rupture du confinement.** Néanmoins, elles peuvent s'engager pour les **missions réalisées à distance** (lien avec les personnes isolées par téléphone, par exemple).